



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Montant des dépenses engagées concernant l'utilisation des outils numériques

Question écrite n° 17884

Texte de la question

Mme Florence Goulet interroge Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur le montant des dépenses effectuées par l'État et les collectivités territoriales pour équiper les écoles, collèges et lycées d'écrans en tous genres : tableau numérique interactif, tablettes, ordinateurs portables et autres outils informatiques destinés aux élèves, ainsi que le coût de développement de logiciels spécifiques à l'éducation nationale, de type Pronote. Alors que le Premier ministre lui-même déclarait récemment que « l'addiction aux écrans chez les jeunes et les enfants est une catastrophe sanitaire et éducative en puissance », comment justifier de telles dépenses ? Les effets néfastes de l'utilisation excessive d'écrans par les enfants sont bien connus : diminution des capacités d'apprentissage et d'attention, sans compter que le « tout numérique » porté par l'éducation nationale depuis plusieurs années est loin d'avoir fait ses preuves étant donné le niveau catastrophique des élèves français. C'est pourquoi elle lui demande le coût total des dépenses engagées depuis ces 5 dernières années, par les communes, les départements, les régions et l'État concernant l'utilisation des outils numériques par les écoliers, collégiens et lycéens.

Données clés

Auteur : [Mme Florence Goulet](#)

Circonscription : Meuse (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17884

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2024](#), page 3973

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)